

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Voie du Littoral dans le Seignanx

1. De l'entrée dans les Landes à Sanguinet : 8,400 km

0 km En quittant la longue coulée verte de la « Carreyre de Canterane », on traverse la D652 Sanguinet/Arcachon pour entrer dans le département des Landes (40). Après avoir franchi la route, suivre le chemin de sable bordé à droite par le grillage de la base aérienne de Cazaux et à gauche par un fossé.

2 km 300 Quitter le chemin longeant le grillage de la base aérienne pour tourner à gauche à angle droit et emprunter le chemin de terre rectiligne dit « piste de Téchouèyres » jusqu'à la route goudronnée de « Langeot » dans un lotissement.

5 km 200 Tourner à droite et suivre pendant 300 mètres la route de Langeot puis, au rond point, prendre à droite la rue de Caton. Suivre cette rue tout droit sur 600 mètres jusqu'à sa rencontre perpendiculaire avec le chemin de « Sabas ».

5 km 900 Au stop, tourner à droite pour emprunter la piste cyclable qui longe pendant 150 mètres le chemin de Sabas puis tourne à gauche vers le lac de Cazaux-Sanguinet que l'on aperçoit entre les pins. Arrivé au bord du lac, suivre la piste cyclable vers la gauche.

7 km Suivre la piste cyclable et emprunter le pont de bois en dos d'âne sur la rivière la Gourgue. On aura passé un paquet de maisons sur la gauche. Toujours suivre la piste cyclable. Tourner à gauche sur l'avenue Charles Castets, que l'on empruntera sur toute sa longueur (500 mètres environ) jusqu'au cœur du village de Sanguinet.

7 km 800 Rester sur le trottoir de gauche et laisser à droite le rond-point paysagé. Traverser l'avenue de la Côte d'Argent face au café brasserie du Lac et continuer sur le trottoir tout droit. Suivre pendant 400 m l'avenue du Born (route de Parentis) jusqu'à la 2^{ème} route à gauche : rue de l'Arieste (direction Lugos/Belin).

8 km 400 Tourner à gauche en direction de Lugos/Belin à l'angle d'un grand ensemble de bâtiments en bois appelé « Espace Gemme ». Suivre la rue de l'Arieste, pendant 700 mètres jusqu'à la 1^{ère} route à droite: chemin de Laouguey (panneau direction Parentis en Born).

On est sorti de Sanguinet.

2. De Sanguinet à Parentis en Born : 17,600 km.

Suivre la rue de l'Arieste, pendant 700 mètres jusqu'à la 1ère route à droite: chemin de Laouguey (panneau direction Parentis en Born).

0 km 300 Prendre cette route et rester sur le goudron sur 300 mètres. Dans le virage prendre à gauche un chemin de terre sur 800 mètres à travers landes et forêt.

1 km 100 Parvenu à une route goudronnée, chemin du Gauchey, tourner à gauche.

1 km 700 Rester sur cette route sur une distance de 300mètres puis prendre à droite le chemin de Nelson goudronné sur une courte distance jusqu'à la dernière maison.

2 km Suivre tout droit le pare-feu de Nelson jusqu'à la jonction avec un autre pare-feu qui lui est perpendiculaire.

3 km 450 Tourner à gauche, parcourir 50 mètres et bifurquer à droite.

3 km 500 Prendre à droite ce nouveau chemin de terre : pare-feu des « Plantations ».

4 km 500 Il débouche alors sur le pare-feu du « Cinquième ». Virer à gauche sur ce nouveau pare-feu et le suivre pendant 2,000 km jusqu'à la route Sanguinet-Ychoux.

6 km 500 Emprunter cette route à droite, sur 2,100 km, plein sud, et après le château d'eau (à 1,500 km), prendre à droite la route de Parentis en Born.

8 km 500 Suivre alors cette petite route jusqu'au panneau d'entrée de ville « Parentis en Born ».

16 km 100 Entrer dans Parentis par la route du Mouliès jusqu'à l'avenue Brémontier (ou route de Biscarrosse).

17 km 500 Vous êtes route de Biscarrosse. Super marché en face. Prendre à droite jusqu'au Centre Administratif.

17 km 600 Centre Administratif.

Le centre ville et tous les commerces sont à proximité.

3. De Parentis à Saint Paul en Born : 17,100 km

0 km Avant le centre administratif, prendre la rue de Chatry à gauche. Longer le parking jusqu'au carrefour "décalé". Tourner à droite puis aussitôt à gauche. Passer le parking.

0 km 500 A l'intersection de la route D 140, prendre à droite sur une courte distance. Prendre la première rue à gauche en laissant le château d'eau et les arènes à droite. Continuer toujours plein sud en laissant le centre de secours des pompiers à droite. La déchèterie sera un peu plus loin sur la gauche. Emprunter la piste cyclable.

1 km Passer le pont sur le ruisseau puis le carrefour de Herran (environ 500 mètres plus loin) et continuer tout droit.

2 km 700 On passe devant une station de stockage avec ses cuves de pétrole.

3 km 400 La piste cyclable traverse la départementale D652 et la suit sur la droite.

4 km 200 Traverser le pont et le petit étang de pêche à droite ainsi qu'une clairière avec des puits de pétrole.

5 km Après quelques centaines de mètres, on arrive au carrefour D46-Pontenx/D652-Gastes. Continuer sur la piste cyclable en direction de Gastes. On coupe la route D652 pour prendre en forêt, à gauche, un chemin de terre

7 km 200 Tourner à droite. A une centaine de mètres, on aperçoit un champ.

7 km 300 Longer le fossé qui borde le champ à droite.

8 km 500 Prendre à droite et longer le fossé que l'on aura à droite.

10 km 200 On a rejoint une route goudronnée. Prendre à droite.

11 km 300 La maison forestière de Piche est à gauche. De suite après, prendre à gauche.

15 km 300 Passer la route goudronnée. Prendre le chemin de Miquéou empierré en face. ATTENTION : aux 1ères maisons, appuyer à gauche.

16 km 900 On rejoint une route goudronnée. Aller tout droit. (Terrain de camping à droite)

17 km 100 On a rejoint l'entrée de Saint Paul en Born. Prendre la piste cyclable à droite.

4. De Saint Paul en Born à Mimizan Bourg: 2 solutions possibles

0 km Saint Paul en Born, début de la piste cyclable.

0 km 800 Longer la D626 sur la gauche.

4 km 300 Arrivée au carrefour de la route des Artisans.

1^{ère} solution :

Continuer tout droit en suivant la piste cyclable jusqu'à Mimizan. Avenue de la gare, tourner à droite, puis à gauche rue de la Marée : **7,300 km au total**

2^{ème} solution :

Prendre la route des Artisans à droite pour rejoindre Mimizan par les bords du lac d'Aureilhan : **10,400 km au total** mais on profite de la faune et de la flore exceptionnelles du lac d'Aureilhan. Cette solution conduit directement au Clocher Porche : monument classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

0 km 100 Quitter la piste cyclable allant à Mimizan et prendre à droite la route des Artisans. Traverser la D652. Prendre la rue de Picaton en face.

0 km 400 Tourner à gauche, route du Bourg. La suivre jusqu'à la promenade de l'Étang.

1 km 300 Face au lac, prendre à gauche et suivre le lac jusqu'à la passerelle de Gombaut.

3 km 200 Avant la passerelle de Gombaut on suit le chemin qui longe le « courant » (étier de vidange du lac) que l'on aura à sa droite jusqu'au pont Vignon. A la sortie du pont, prendre à gauche la direction « Plages / Océan » rue des Trois Pignes.

3 km 600 On a rejoint la rue du Prat du Curé que l'on prend à gauche.

3 km 900 Tourner à droite à l'angle du cimetière.

4 km 200 Prendre à gauche la petite route goudronnée. Ne pas monter sur la route de la plage

4 km 600 On est arrivé au clocher Porche. Prendre à gauche vers le centre ville.

5 km 200 Vous êtes arrivé au centre ville de Mimizan. Prendre route d'Escource.

5 km 800 Prendre à droite la rue de la Marée.

6 km 100 Prendre à gauche rue de Chéou.

50 m plus loin, on rejoint l'itinéraire n°1.

5. De Mimizan Bourg à Bias: 12 ,500 Km

0 km Jonction des deux itinéraires. Continuer route du Chéou.

2 km 100 Prendre à gauche la route goudronnée quand la piste empierrée commence juste avant le quartier du Gueigs

2 km 300 Prendre à droite la piste en terre avant la borne incendie.

3 km On rejoint une piste empierrée que l'on traverse pour aller tout droit.

5 km 600 Prendre à droite la piste empierrée de Moumen

7 km 300 La piste empierrée devient une route goudronnée que l'on suivra jusqu'au 1^{er} rond point à l'entrée de Bias.

12 km Au rond point prendre en face la D652 direction Saint Julien en Born.

12 km 100 Prendre à gauche (abri bus et parking) la rue bordée de traverses de chemin de fer. La suivre jusqu'à la première patte d'oie où on prendra à droite un chemin de terre qui conduit au chevet de l'église de Bias. Un panneau indique la fontaine Saint Michel. On prendra cette direction.

12 km 500 On est arrivé à la fontaine Saint Michel.

6. DE BIAS A LIT et MIXE : 18,700 KM

On quitte la fontaine.

0 km 100 On a rejoint la D652 puis le pont que l'on traverse pour prendre à droite

1 km 600 Suivre cette route goudronnée jusqu'à sa jonction avec une autre route goudronnée au lieu dit Jouanon. Prendre à droite.

3 km 100 Prendre à gauche, la piste forestière. Entrer dans les grands pins. Continuer tout droit en laissant une petite piste à gauche.

3 km 800 Tourner à droite sur la piste pare-feu, en légère montée orientée Ouest. La suivre jusqu'au haut de la dune.

4 km Au croisement avec piste pare-feu orientée plein Sud, tourner à gauche et suivre cette piste en descente.

4 km 700 Au pied de la montée, tourner à gauche et suivre la piste faisant un arc de cercle à droite et monter la dune. La redescendre.

5 km 300 On coupe une large piste pour poursuivre tout droit.

5 km 500 On coupe une autre piste. Aller tout droit.

5 km 900 ATTENTION : prendre à droite la montée tortueuse.

6 km 200 ATTENTION : on quitte la piste en milieu de montée sur la gauche pour une piste parallèle qui serpente en flanc de dune jusqu'à une piste transversale

6 km 900 Prendre à gauche la piste parallèle à la route et appuyer à droite vers la dune.

7 km 900 On rejoint une grande piste empierrée que l'on traverse. Aller tout droit sur une piste bétonnée par endroits.

9 km 900 On rejoint une piste cyclable que l'on traverse pour tourner à gauche 50 m après pour retrouver la piste cyclable que l'on emprunte jusqu'à la route de Contis Plage

10 km 800 Traverser la RD 41, prendre à gauche la piste cyclable. Longer la route vers l'Est.

11 km 100 Carrefour de la Lette. Continuer la piste cyclable sur la droite en suivant la voie communale du stade.

12 km 300 Prendre une allée forestière, à droite. Marcher en forêt et prairies par un chemin sinueux pour butter sur le courant de Contis

13 km 400 Au courant tourner à gauche et remonter le courant jusqu'à une passerelle se trouvant à droite.

14 km 600 Franchir la passerelle et tourner à gauche.

14 km 800 On est arrivé à la plaine de Pigeon. Appuyer à gauche en longeant le ruisseau.

Attention : zone de chasse traditionnelle. Ne quittez le chemin balisé sous aucun prétexte .Respectez les gens qui vous accueillent et leurs traditions séculaires.

15 km 200 Quitter le bord du ruisseau en appuyant à droite.

15 km 600 On est au portail que l'on prendra soin de **bien refermer** (chevaux semi sauvages) avant de progresser en forêt.

16 km 500 La piste forestière devient une route. Traverser le pont. Suivre la route.

16 km 900 On est à une patte d'oie. Prendre la route de gauche.

17 km 700 On est arrivé rue Roger Sargos. Remonter la rue.

18 km 200 Au stop, prendre à droite la rue Henri Crouzet.

18 km 600 Prendre la rue de l'Hôtel de Ville à gauche.

18 km 700 On est au chevet de l'église. C'est le centre de Lit et Mixe.

7. De Lit et Mixe à Moliets et Maâ: 33,750 Km

0 km On part de l'église. Prendre l'avenue du l'église. Aller tout droit.

0 km 200 Tourner à droite avenue du Marensin. Passer le rond point. Aller tout droit direction Cap de l'Homy.

1 km 400 Tourner à droite direction Cap de l'Homy. Passer le camping des Vignes

5 km 900 Prendre la piste empierrée de Yons à gauche. Aller jusqu'à la maison forestière.

9 km 400 On arrive à la maison forestière à droite) et à la fontaine de Yons (à gauche) distante de quelques 30 m. La piste se partage en deux. Prendre à droite la route forestière de la Pyramide. **ATTENTION** :ne pas prendre l'accès pompier.

16 km On a rejoint une grande route goudronnée que l'on traverse pour prendre juste en face la petite route goudronnée de la maison forestière de la Jaougue.

17 km 500 On a passé la maison forestière de la Jaougue ; Continuer sur la route goudronnée sur une courte distance jusqu'à l'ouverture d'une piste cyclable sur la gauche. Prendre cette piste cyclable.

20 km 500 On a rejoint une route goudronnée que la piste va suivre en parallèle après un net virage à gauche en légère montée. Suivre la piste cyclable (route goudronnée à droite).

20 km 700 On passe la route Centrale de la Jaougue (fermée par une barrière). Toujours continuer sur la même piste parallèle à la grande route.

22 km 600 La piste coupe la grande route pour lui être parallèle "route à gauche". Continuer toujours sur cette même piste qui petit à petit s'éloigne de la grande route.

23 km 100 On rejoint une petite route goudronnée que l'on prend à droite.

23 km 300 On arrive à la naissance d'une piste cyclable sur la gauche. **Ne pas la prendre** mais continuer tout droit sur le chemin empierré.

26 km 200 On a rejoint la passerelle (pont de la Nasse) du courant d'Huchet par une piste forestière très sinueuse. Emprunter la passerelle.

26 km 350 Après la passerelle, tourner à gauche et remonter le courant jusqu'avant la maison forestière.

26 km 750 On a progressé sur une piste entre dune et marécage à gauche pour rejoindre la barrière amont du pont de la Nasse.

27 km 950 On a progressé en forêt sur une piste sableuse et rejoint une 1^{ère} maison où commence une piste sablo caillouteuse.

28 km 850 La piste sablo caillouteuse a rejoint une route goudronnée au lieu dit Marquis. Emprunter la route à gauche.

29 km 150 On quitte la route goudronnée pour une piste sableuse à droite.

30 km 950 En progressant sur cette piste, on a rejoint la chapelle de Mâa (à gauche) et la route goudronnée.

31 km 250 Quitter la route goudronnée pour prendre à gauche une piste de terre.

33 km 250 Passer le quartier du Boussouayre et poursuivre en forêt pour arriver à une route que l'on prendra à droite (giratoire à droite).

33 km 550 Passer le giratoire. Prendre la D117, direction Mâa/Vielle/La Plage. Tourner à gauche rue de Magenta.

33 km 750 On est arrivé devant l'église et la mairie de Moliets.

8. De Moliets et Mâa à Vieux Boucau: 10,900 Km

On part de l'église de Moliets et Mâa.

0 km Aller jusqu'au fronton derrière le mairie. Emprunter la rue des Pèlerins sur 30 m jusqu'au 1^{er} chemin "sentier de l'étang de Moliets" à droite.

0 km 100 Poursuivre sur ce chemin à travers bois. Passer la passerelle en bois. Tourner à droite vers la station d'épuration.

0 km 400 On vient butter sur la fontaine/lavoir de Notre Dame. Prendre à gauche le petit sentier juste avant le lavoir.

0 km 650 Poursuivre par un petit sentier en forêt pour arriver à une piste que l'on prendra à droite.

0 km 900 On est arrivé à une station de pompage. Prendre le sentier à gauche.

1 km 300 Avancer sur ce sentier qui borde un ruisseau sous bois pour arriver à une route goudronnée en bas de dune.. Couper la route et poursuivre en face.

1 km 600 On progresse sous bois jusqu'à la passerelle du Biscoudan pour arriver à une piste empierrée au panneau "Forêt communale de Moliets". A cette patte d'oie, prendre à gauche.

1 km 800 On avance avec l'étang de la Prade à sa gauche.

3 km 300 On a rejoint une route avec un pont à 30 m à gauche. Prendre la route blanche à droite (panneau "Forêt de Messanges").

3 km 500 Quitter la route blanche et prendre la piste à gauche.

4 km 300 Quitter la piste et prendre à droite en bas de dune.

4 km 800 On vient butter sur une piste en T. Prendre à gauche.

5 km 600 On est arrivé à un croisement de pistes en X. Aller tout droit.

5 km 800 On a rejoint une route goudronnée. Prendre à droite.

6 km 250 Après le 1^{er} camping, prendre la piste à gauche. On aura le sémaphore de Méssanges à droite après 700 m de progression puis l'étang de Moïzac sur la gauche.

8 km 250 On a rejoint une route goudronnée. Prendre à gauche.

8 km 350 Quitter la route goudronnée pour une piste à droite.

8 km 850 On a rejoint une route goudronnée (camping en face). Prendre à droite.

8 km 350 Quitter la route goudronnée pour une piste à droite.

8 km 850 On a rejoint une route goudronnée (camping en face). Prendre à droite.

9 km 250 On est arrivé à l'entrée du camping "Le Vieux Port". Prendre à gauche juste avant l'entrée du camping.

9 km 500 Boulevard du Marensin. Appuyer à gauche et aller tout droit sans se soucier des rues venant de droite.

10 km 200 On a rejoint un boulevard 2x2 voies avec terre plein central. Prendre à gauche vers le centre ville.

10 km 450 On est arrivé à un giratoire. Prendre à gauche vers le fronton et les arènes qui seront à droite. Prendre à droite l'avenue de la Liberté.

10 km 850 On a rejoint l'avenue des Pêcheurs. Passer sur le trottoir en face en appuyant à gauche.

10 km 900 L'avenue des Pêcheurs passe sur le pont du canal de l'étang marin. Tourner à droite avant le pont sur le mail André Rigal.

Note : du pont du canal de l'étang marin l'église est à 150 m à gauche vers le centre ville.

9. De Vieux Boucau à Seignosse le Penon: 13,650 Km

On est au début du Mail André Rigal.

0 km Prendre avant le pont sur le mail André Rigal. Longer le canal que l'on a à gauche, traverser une rue et poursuivre sur le mail jusqu'au lac marin.

0 km 300 Tourner à gauche pour emprunter la promenade du lac et progresser avec le lac marin à droite.

0 km 700 Quitter la promenade vers la gauche pour rejoindre l'avenue des Pêcheurs et la piste cyclable.

1 km 200 Prendre la piste cyclable (route de Soustons à gauche) jusqu'au giratoire. Traverser la route de Soustons pour prendre en face la route Touristra/lac marin.

1 km 400 Tourner à droite pour prendre la piste cyclable longeant le Village Vacances Touristra "Le Lac Marin".

2 km 000 On est arrivé à un giratoire. Traverser pour la piste cyclable. On a la route de Soustons à gauche.

2 km 350 La piste cyclable quitte la route et s'enfonce en forêt vers la droite. On passera le pont du Roubin après 200 m.

3 km 450 La piste butte sur la D79. Toujours avancer sur cette piste cyclable avec la route à droite.

7 km 850 On coupe la D337. Continuer tout droit sur la même piste cyclable avec toujours la D79 à droite.

9 km 350 On a rejoint un giratoire. Prendre à droite la piste cyclable vers Le Penon. La D89 sera à droite (on passe devant l'O.T de Seignosse)

10 km 550 La piste cyclable vient butter sur la route Hossegor / Capbreton. Prendre à gauche la route/piste cyclable.

13 km 650 On passe Soorts-Hossegor et on arrive à la grande route d'Hossegor.

Les dunes de la cote Sauvage sont à droite.

10. De Seignosse le Penon à Capbreton: 6,250 Km

La piste cyclable traverse la route d'Hossegor.

0 km Prendre à droite et continuer sur la piste cyclable.

1 km 800 On est arrivé à un giratoire /patte d'oie. Prendre la route de droite.

2 km 200 Par la route du bord de mer, on est arrivé devant la chapelle de la Plage/N.D. des Dunes. Continuer tout droit.

3 km La route prend fin face à la dune. Tourner à angle droit pour emprunter l'avenue du Maréchal Leclerc.

3 km 400 On a rejoint le pont Notre Dame. Continuer tout droit.

4 km 300 On a rejoint un rond point. Prendre à droite.

4 km 300 On est devant l'entrée technique du port de Capbreton. Continuer tout droit.

4 km 400 On prend la 2^{ème} rue à gauche après l'entrée technique du port.

4 km 600 Prendre l'avenue Bourret, passer le camping Bel Air à droite et le camping Labarthe à gauche (vieille croix entre les deux). Au stop, prendre à gauche l'avenue des Cigales.

5 km 950 On est devant la gendarmerie. Prendre à droite la rue du 19 Mars 1962

6 km 250 On a rejoint l'église Saint Nicolas.

On est au centre de Capbreton.

11. De Capbreton à Sud des Landes: 18,650 Km

Eglise de Notre Dame des Forges de Tarnos (P.A)

Vous êtes au centre de Capbreton devant l'église Saint Nicolas.

0 km 00 Poursuivre sur la rue du 19 Mars 1962, passez la mairie et la Police Municipale.

0 km 200 Traverser le pont de la Halle, continuer tout droit jusqu'au petit rond-point. Prendre l'avenue des Alouettes.

0 km 300 Patte d'oie. Prendre à gauche.

0 km 400 Vous avez traversé le quartier des Vignes et rejoint l'avenue des Alouettes. La prendre à gauche.

0 km 650 Continuez sur la piste cyclable sur laquelle on progresse.

0 km 900 Prendre à droite la rue Barrat qui devient piste forestière après 300 m

1 km 300 Patte d'oie. Prendre la piste de gauche.

1 km 800 Jonction avec un canal. Prendre à droite.

1 km 900 Longer la clôture d'un camping. Tourner à gauche dès la fin de la clôture.

2 km 650 Jonction avec une route goudronnée que l'on traverse en X (Attention : ne pas passer le pont).

4 km 950 Arrivée sur une piste en T. Prendre à droite.

5 km 450 Jonction avec une large piste empierrée qui coupe en T. Prendre à gauche. (*Chapelle Ste Thérèse à droite après 50m, centre héliomarin à droite après 400 m*).

6 km 450 Giratoire. Poursuivre en face.

7 km 350 On est à la Pointe. Tourner à gauche allée de Provence.

7 km 750 Jonction avec une route en T. Prendre à droite rue des Flandres.

7 km 900 La rue des Flandres devient une piste. Appuyer à gauche.

8 km 100 1^{er} pont de l'Anguillère. Passer le pont pour la piste forestière en face et progresser en forêt.

9 km 100 2^{ème} pont sur l'Anguillère. Le passer pour la piste cyclable en face.

9 km 700 On a rejoint un « stop » sur la route de la plage d'Ondres. Tourner à droite en longeant toujours la piste cyclable jusqu'au premier rond-point (300m). Juste après ce rond-point, tourner à gauche en suivant la piste cyclable qui rentre dans la forêt (sud).

11 km 500 En sortant de la forêt, vous traversez une petite route pour continuer sur la piste cyclable qui longe la voie ferrée pendant environ 700m.

12 km 200 Arrivée à passage en chicane. L'emprunter (à droite) pour traverser la route et poursuivre en forêt. (Panneau la « Plaine » et « site naturel protégé du Métro »). Jonction avec une piste forestière en T. Prendre la piste cyclable à gauche.

14 km 150 En longeant un lac sur votre droite, vous arrivez à une autre piste en T. Prendre à gauche.

14 km 550 Rond point de la plage du Métro. Prendre la piste cyclable en face.
Note : ici fléchage du gîte pèlerin (distant de 120 m) du V.V « la Forêt des Landes ».

18 km 150 La piste cyclable butte sur la rue des Dunes en T. La prendre à gauche.

18 km 650 La rue des Dunes coupe l'avenue du 1^{er} Mai. Passer le croisement en face en appuyant à droite. On aperçoit l'église des Forges de Tarnos.

Vous êtes dans les Pyrénées Atlantiques.



Office de Tourisme du Seignanx

Les Floralties - RD 810 - BP 34 - 40440

Tél : 05 59 45 19 19 Fax : 05 59 45 19 20

Email : contact@seignanx-tourisme.com

Web : www.seignanx-tourisme.com